

Québec, le 13 février 2009



Monsieur Pierre Fortin
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Dans une correspondance que je vous adressais le 6 février dernier, je vous confiais la présidence de la commission d'enquête concernant le projet minier aurifère Canadian Malartic par Corporation minière Osisko, lequel devait débiter le 2 mars prochain.

À la suite de la réception d'une nouvelle lettre mandat signée par la ministre, M^{me} Beauchamp, veuillez plutôt considérer que le mandat de tenir une enquête et audience publique sur ce projet débitera le 9 mars 2009.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M^c Pierre Renaud, MAP

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Québec, le 13 février 2009



Monsieur Jacques Locat
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Dans une correspondance que je vous adressais le 6 février dernier, je vous nommais membre de la commission d'enquête concernant le projet minier aurifère Canadian Malartic par Corporation minière Osisko, lequel devait débiter le 2 mars prochain.

À la suite de la réception d'une nouvelle lettre mandat signée par la ministre, M^{me} Beauchamp, veuillez plutôt considérer que le mandat de tenir une enquête et audience publique sur ce projet débitera le 9 mars 2009.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

M^e Pierre Renaud, MAP

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications